

MARCHÉS PUBLICS

SOMMAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION

★SEDRÉ

Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction neuve de logements aidés - Commune de SAINT-PIERRE. (L007813)



AVIS D'ATTRIBUTION

SEDRE
M. Yannick PAYET FONTAINE - Directeur Général
53, rue de Paris BP 40172 - 97464 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. : 02 62 94 76 00 - Fax : 02 62 21 55 70
mél : correspondre@aws-france.com - web : <http://www.sedre.fr>
SIRET 31086337800025

Objet : **Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction neuve de logements aidés - Commune de SAINT-PIERRE.**
Référence acheteur : 24/4763/Moe
Nature du marché : Services
Procédure ouverte
Classification CPV :
Principale : 71200000 - Services d'architecture
Complémentaires : 71240000 - Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 - Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
40 - Prix
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de SAINT-DENIS
53 avenue André Malraux BP 388 - 97494 STE-CLOTILDE - CEDEX
Tél : 0262402345 - Fax : 0262402302
accueil.tj-st-denis-de-la-reunion@justice.fr
<http://www.justice.gouv.fr/>
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de SAINT-DENIS
5 avenue André Malraux BP 388 - 97494 STE-CLOTILDE - CEDEX
Tél : 0262402345 - Fax : 0262402302
accueil.tj-st-denis-de-la-reunion@justice.fr
<http://www.justice.gouv.fr/>

ATTRIBUTION DU MARCHÉ
Valeur totale du marché (hors TVA) : 353 910 euros
Nombre d'offres reçues : 11, Nombre d'offres reçues de la part de PME : 11, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE : 0, Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE : 0, Nombre d'offres reçues par voie électronique : 11
Date d'attribution : 27/01/25
Marché n° : 25/4-763/53
CABINET D'ARCHITECTURE SINAMA PEDRE Marilyn, 208 RUE RENE WELMANT, 97440 SAINT-ANDRE
Montant HT : 353 910,00 Euros
Le titulaire est une PME : OUI
Envoi le 06/03/25 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://agysoft.marches-publics.info/>

L007813

ANNONCES LÉGALES



Groupama
OCEAN ENDURE

Il est porté à la connaissance de Mesdames et Messieurs les sociétaires de la Caisse Locale de Petite-Île, entreprise régie par le code des assurances, que l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle aura lieu le **mercredi 26 mars 2025 à 17h00** au siège de la Caisse locale sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale Ordinaire du 16 avril 2024
2. Rapport moral et financier de la Caisse Locale
3. Rapports des Commissaires de Contrôle et de Surveillance
4. Vote des résolutions et quitus aux administrateurs
5. Elections des Commissaires de Contrôle et de Surveillance
6. Questions diverses

Conformément aux dispositions légales et statutaires, si cette assemblée générale, qui doit statuer aux conditions de quorum et de majorité applicables aux assemblées générales ordinaires, ne réunissait pas le quorum applicable, elle sera prorogée pour se tenir le mardi 8 avril 2025 à 17h00 à la salle du Fangourin au 222 rue Mahé Labourdonnais, 97429 Petite île.

Le Président du Conseil d'administration
Jérôme GONTHIER
L007659

EXTRAIT DE REQUETE
A FIN DE DECLARATION D'ABSENCE

Par requête déposée au Tribunal Judiciaire de SAINT-DENIS (Réunion) en date du 13 mai 2024, vu au Parquet le 25 Février 2025, Monsieur Josian AIX HOARAU né le 18 Janvier 1971 à SAINT-PIERRE (Réunion) - de nationalité française - demeurant 10 Rue des Manguiers, Appartement 3 Résidence Olivine 97400 SAINT-DENIS
Ayant pour Avocat, Maître Pierre HOARAU, domicilié 122 Rue Jules Auber 97400 SAINT-DENIS
A déposé auprès du Tribunal Judiciaire de Saint-Denis une requête à fin de déclaration d'absence de :
Monsieur Félix Expédit HOARAU né le 1^{er} Octobre 1929 à Le TAMPON (Réunion)
Qui a cessé de paraître à son dernier domicile depuis 2012, étant sans domicile connu depuis cette date.

L007758



LEXCO
46, Route de L'Eperon
97435 SAINT-GILLES-LES-HAUTS

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05.03.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : FLEXILOC
Siège : 78, Chemin de la Vanille - St-Gilles-Les-Bains - 97434 ST-PAUL
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros

Objet : la location de modules de chantier, des barrières de chantier, des containers de stockage, de troupes électrogènes
Agrément : les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'Associé unique sont libres. Toutefois, en cas de pluralité d'associés : la cession ou la transmission de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, y compris le conjoint, l'ascendant ou le descendant d'un associé, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Les cessions entre associés sont libres.
Président :
La société LUMAX, SAS au capital de 919 270 €, dont le siège social est fixé au 78, Chemin de la Vanille - St-Gilles-Les-Bains - 97434 ST-PAUL, immatriculée au RCS de ST DENIS de LA REUNION sous le numéro 818 680 167, représentée par son Président, M. Clément CARDUS

Directeur général :
La société ENZONELLO, SARL au capital de 1 500 €, dont le siège social est fixé au 63, Rue Frédéric Chopin - Lotissement La Palmeraie - 97419 LA POSSESSION, immatriculée au RCS de ST DENIS de LA REUNION sous le numéro 915 065 676, représentée par son Gérant, M. Gianni TRAINA
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-DENIS de LA REUNION.

POUR AVIS
Le Président
L007803

SERVICE ABONNEMENTS

0262 02 67 15 • abonnements@lequotidien.re

SAPMER
Société anonyme au capital social de 4 358 413,60 €
Siège social : Darse de Pêche 97420 Le PORT - La REUNION
350.434.494 - RCS SAINT DENIS de La REUNION

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société SAPMER sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le 28 mars 2025 à 11h00 (heure Réunion) au siège social de la société, Darse de Pêche, 97420 Le Port, La Réunion afin de délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

A titre ordinaire
1. Ratification de la cooptation de Monsieur Wilfrid Bertile en qualité de membre du Conseil d'administration ;

A titre extraordinaire
2. Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant nominal maximum de 518.134,40 euros par voie d'émission d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de la catégorie de personnes suivante : La Région Réunion, un établissement public de la Réunion, une société d'économie mixte et une société dans laquelle la Région Réunion détient directement ou indirectement une fraction du capital ;
3. Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital par émission d'actions ordinaires à émettre ou d'autres valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société, réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise ; et
4. Pouvoirs pour formalités :

I. Formalités préalables pour participer à l'Assemblée Générale
Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contraaires.
Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales de la Société par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article R.22-10-28 du Code de Commerce, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 26 mars 2025 à zéro heure, heure de Paris :
- Soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire Uptevia - Service Assemblées Générales - Cœur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 Paris la Défense Cedex.
- Soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité. L'inscription en compte des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier et annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration (= Formulaire unique de vote +), ou encore, à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

II. Modes de participation à l'Assemblée Générale

1. Pour assister personnellement à l'Assemblée Générale
Les actionnaires, désirant assister à l'Assemblée, devront demander leur carte d'admission de la façon suivante :
- pour les actionnaires au nominatif : l'actionnaire au nominatif devra compléter le Formulaire unique de vote, joint à la convocation qui lui sera adressé, en précisant qu'il souhaite participer à l'Assemblée générale et obtenir une carte d'admission puis le renvoyer daté et signé à Uptevia à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation ;
- pour les actionnaires au porteur : l'actionnaire au porteur devra demander à leur intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres, qu'une carte d'admission lui soit adressée.
Les demandes de carte d'admission des actionnaires, au nominatif et au porteur, devront être réceptionnées par Uptevia, trois jours avant l'Assemblée, au plus tard, selon les modalités indiquées ci-dessus
Les actionnaires, n'ayant pas reçu leur carte d'admission dans les deux jours ouvrés à zéro heure, précédant l'Assemblée générale, sont invités à :
- Pour les actionnaires au nominatif, se présenter le jour de l'Assemblée générale, directement aux guichets spécifiquement prévus à cet effet, munis d'une pièce d'identité ;
- Pour les actionnaires au porteur, demander à leur intermédiaire financier de leur délivrer une attestation de participation permettant de justifier de leur qualité d'actionnaire au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée.

2. Pour voter par procuration ou par correspondance
A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :
- adresser une procuration au Président de l'Assemblée générale ;
- donner une procuration à toute personne physique ou morale de son choix dans les conditions prévues aux articles L 22-10-39 et L. 225-106 I du Code de Commerce ;
- voter par correspondance.
Il est précisé que, pour toute procuration sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration et un vote défavorable pour tous les autres projets de résolutions.
Les actionnaires souhaitant voter par correspondance ou par procuration devront procéder de la façon suivante :
- pour les actionnaires au nominatif : l'actionnaire au nominatif devra compléter le Formulaire unique de vote, joint à la convocation qui lui sera adressé, en précisant qu'il souhaite se faire représenter ou voter par correspondance puis le renvoyer daté et signé à UPTEVIA à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation ;
- pour les actionnaires au porteur : l'actionnaire au porteur devra demander le Formulaire unique de vote auprès de leur intermédiaire financier qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée générale, le compléter en précisant qu'il souhaite se faire représenter ou voter par correspondance puis le renvoyer daté et signé à leur intermédiaire financier qui le transmettra avec l'attestation de participation émise par ses soins à Uptevia - Service Assemblées Générales - Cœur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 PARIS la Défense Cedex
Conformément aux dispositions des articles R. 225-79 et R. 22-10-24 du Code de Commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, en envoyant un e-mail revêtu d'une signature électronique, résultant d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec le formulaire de vote à distance, à l'adresse électronique suivante ci-mandatataires-assemblees@uptevia.com en précisant ses nom, prénom, adresse et les nom et prénom et adresse du mandataire désigné ou révoqué ainsi que (i) pour les actionnaires au nominatif pur, leur identifiant Uptevia, (ii) pour les actionnaires au nominatif administré, leur identifiant disponible auprès de leur intermédiaire financier, ou (iii) pour les actionnaires au porteur, leurs références bancaires disponibles auprès de leur intermédiaire financier, étant précisé qu'une confirmation écrite de leurs instructions devra parvenir à Uptevia par leur intermédiaire financier
Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats dûment signées, complétées et réceptionnées au plus tard trois jours avant la date de tenue de l'assemblée générale pourront être prises en compte.
Par ailleurs, seules les notifications de désignation ou de révocation de mandats pourront être adressées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et / ou traitée.

Les actionnaires qui auront envoyé une demande de carte d'admission, un pouvoir ou un formulaire de vote par correspondance ne pourront plus changer de mode de participation à l'Assemblée générale.
Le Formulaire unique de vote devra être adressé, selon les modalités indiquées ci-dessus, à Uptevia au plus tard trois jours calendaires avant l'Assemblée générale, à défaut de quoi, il ne pourra être pris en compte.
Les Formulaires unique de vote sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal.
Pour les propriétaires d'actions au porteur, les Formulaires uniques de vote leur seront adressés sur demande réceptionnée par lettre simple par Uptevia - Service Assemblées Générales - Cœur Défense, 90 - 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 PARIS la Défense Cedex au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

III. - Questions écrites
Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la société conformément aux articles L. 225-108 et R. 225-84 du Code de Commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale, soit le 24 mars 2025. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

IV. - Droit de communication
Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la société SAPMER et sur le site internet de la société www.sapmer.fr ou transmis sur simple demande adressée à Uptevia.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
L007701

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/02/2025, il a été constituée une SELARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : KAVANIPPAI
Objet social : l'exercice de la profession d'infirmier,
Siège social :
187 rue Mahé de Labourdonnais Ent com 4 97429 PETITE-ÎLE.
Capital : 1500 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. FOLIO Frédéric, demeurant 74 rue Fernando 97480 SAINT-JOSEPH
Immatriculation au RCS de SAINT-PIERRE

L007797

IMPRIMERIE DU SUD
S.A.R.L. au capital de 60.980 euros
36 rue Claude Chappe - ZAC 2000 97420 Le PORT
RCS SAINT-DENIS N° 332 378 538

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2024, le capital a été augmenté d'une somme de 651 037,72 euros pour être porté de 60 980,00 euros à 712 017,72 euros au moyen d'apports en numéraire.
Aux termes de la même assemblée, le capital a été ensuite réduit de 651 037,72 euros pour être ramené à 60 980,00 euros.
L'article 7 - Capital social des statuts reste inchangé.
Mention sera faite au RCS de SAINT-DENIS.

Pour avis,
la Gérance
L007778

CENTRAL ELECTRONICS
SARL au capital de 91 469,41 €
Siège social :
19 RUE JULES HERMANN
ZI CHAUDRON
97490 SAINT DENIS
RCS de SAINT-DENIS de La REUNION
N°310 879 275

AVIS DE MODIFICATION

L'AGO du 03/10/2024 a décidé à compter du 03/10/2024 de nommer en qualité de co-gérant M. CARTAYE Jean -Wilson, demeurant 28 rue du Frère Scubillon 97441 SAINT-SUZANNE en remplacement de M. LAW-THIME Thierry, pour cause de démission.
Modification au RCS de SAINT-DENIS de La REUNION.

BOVALO Yannick
L007697

TRESOR G11-003
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99€
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles Moufla Sainte-Clotilde,
97490 SAINT-DENIS Cedex
533 636 361 RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 08/02/2024, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société. M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 Les Mesnuls, a été nommé en qualité de liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT-DENIS de La REUNION

L007799

TRESOR G11-007
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS CEDEX
533 637 195
RCS SAINT-DENIS de La REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27/09/2024, les associés ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur (M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 LES MESNULS), et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
La société sera radiée du RCS de SAINT-DENIS de La REUNION

L007854

TRESOR G11-006
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde,
97490 SAINT-DENIS CEDEX
533 637 237
RCS SAINT DENIS de La REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27/09/2024, les associés ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur (M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 LES MESNULS), et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
La société sera radiée du RCS de SAINT DENIS de La REUNION

L007858



COMMUNE DE SAINT-DENIS
Direction générale des Services
Secrétariat du Conseil municipal

En application de l'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales, la maire de SAINT-DENIS informe le public que le dossier suivant, approuvé par le conseil municipal lors de sa première séance annuelle, le vendredi 21 février 2025, peut être consulté à l'Hôtel de VILLE :
* auprès de la Direction générale adjointe des Services « VILLE MODERNE »
- Régie des Marchés et Droits de Place
Décision modificative n° 1/2025.

AFFICHAGE À COMPTER DU 6 MARS 2025

L007830



SAS NOT'AVENIR
NOTAIRES ASSOCIES
2 Rue Evariste De Parny
BP 90104 - 97862 SAINT-PAUL Cedex

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Naadjiah ISSAC ISMAEL, Notaire à SAINT-PAUL (Réunion) 2, Rue Evariste de Parny, le 6 mars 2025, a été reçu le changement de régime matrimonial adoptant le régime de la SEPARATION DE BIENS par Monsieur Mathieu Joseph Ludovic FURCY né à SAINT-ANDRE (97440) le 9 juillet 1987, et Madame Audrey Anne-Sophie AMOLVIN née à Le PORT (97420) le 31 mai 1993, son épouse, demeurant ensemble à SAINT-PAUL (97411) 33 Bis chemin Melchior initialement soumis au régime de la communauté de biens.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion le Notaire
L007901

TRESOR G11-005
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS CEDEX
533 637 260
RCS SAINT-DENIS de LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27/09/2024, les associés ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur (M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 LES MESNULS), et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
La société sera radiée du RCS de SAINT-DENIS de La REUNION

L007848

TRESOR G11-008
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS Cedex
533 636 569 RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27/09/2024, les associés ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur (M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 LES Mesnuls), et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
La société sera radiée du RCS de SAINT-DENIS DE LA REUNION

L007855

TRESOR G11-009
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,98 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 Saint-DENIS Cedex
533 636 544 RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27/09/2024, les associés ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur (M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 LES Mesnuls), et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
La société sera radiée du RCS de SAINT-DENIS de La REUNION

L007851

TRESOR G11-014
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99€
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS Cedex
533 563 532 RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 08/02/2024, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société. M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 Les Mesnuls, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT-DENIS de LA REUNION

L007839

TRESOR G11-013
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS Cedex
533 777 926 RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 08/02/2024, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société. M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 Les Mesnuls, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT-DENIS de LA REUNION.

L007843

TRESOR G11-004
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS CEDEX
533 637 781
RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 08/02/2024, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société.
M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 Les Mesnuls, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT-DENIS de LA REUNION

L007845

TRESOR G11-009
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,98 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS Cedex
533 636 544 RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 08/02/2024, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société. M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 Les Mesnuls, a été nommé en qualité de liquidateur. Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT-DENIS de La REUNION

L007849

TRESOR G11-005
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS CEDEX
533 637 260
RCS SAINT-DENIS de LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 08/02/2024, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société.
M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 LES MESNULS, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT-DENIS de LA REUNION.

L007850

TRESOR G11-006
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS CEDEX
533 637 237
RCS SAINT-DENIS de LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 08/02/2024, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société.
M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 LES MESNULS, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT-DENIS de La REUNION

L007852

TRESOR G11-008
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS Cedex
533 636 569 RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 08/02/2024, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société. M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 Les Mesnuls, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT-DENIS de LA REUNION

L007853

TRESOR G11-007
SAS en liquidation
Au capital de 243 066,99 €
Siège social :
14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde,
97490 SAINT-DENIS CEDEX
533 637 195
RCS SAINT DENIS de La REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 08/02/2024, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société.
M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 LES MESNULS, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SAINT DENIS de La REUNION

L007856

TRESOR G11-003
SAS en liquidation
au capital de 243 066,99€
Siège social : 14 rue de la Guadeloupe
ZA Foucherolles MOUFIA Sainte-Clotilde
97490 SAINT-DENIS CEDEX
533 636 361
RCS SAINT DENIS de La REUNION

Aux termes de l'Assemblée Générale du 27/09/2024, les associés ont approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur (M. Pierre-Edouard BEAU demeurant 31 rue Neuve, 78490 Les Mesnuls), et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
La société sera radiée du RCS de SAINT DENIS de La REUNION